



COMMUNIQUÉ FINANCIER

25 juin 2021

CENTRE VINICOLE – CHAMPAGNE NICOLAS FEUILLATTE **Un modèle solide qui a su résister à la crise**

Sous la Présidence de Véronique Blin, l'Assemblée Générale du Centre Vinicole – Champagne Nicolas Feuillatte s'est tenue ce 25 juin 2021 **en comité restreint avec les seuls Présidents de coopératives adhérentes**, en conséquence des mesures de distanciation sociales dues à la pandémie. Elle a approuvé les résultats financiers remarquables enregistrés lors de l'exercice 2020, marqué par la crise sanitaire.

Fort de son engagement au service du vignoble et de la résilience de son modèle économique, le CV- CNF a traversé avec maîtrise et détermination la période de crise et son cortège de difficultés.

Le chiffre d'affaires du Centre Vinicole - Champagne Nicolas Feuillatte s'établit à 170,2 millions d'euros, en retrait de 19,6%, pour un résultat net de 7,8 millions d'euros.

« **En maîtrisant nos charges d'exploitation, nous sommes parvenus à générer un résultat net sur chiffre d'affaires de 4,6%, très proche de celui de 2019, une véritable performance dans ce contexte,** » insiste Christophe Juarez, Directeur Général du CV- CNF.

Malgré le coup d'arrêt brutal de deux de ses principaux réseaux de distribution, le Travel Retail et la restauration (circuit CHR), Champagne Nicolas Feuillatte atteint un volume de 9,3 millions de bouteilles (-17%) et fait mieux que le marché. L'ajustement des décisions stratégiques au plus près des besoins, l'attachement fort du consommateur à Champagne Nicolas Feuillatte et la grande réactivité des équipes sur le terrain ont permis de relever ce challenge et d'obtenir des résultats satisfaisants.

Le lien de confiance entre l'Union et ses adhérents sort renforcé de cette crise. Non seulement, les 5 000 vignerons-coopérateurs ont accru leur volume d'approvisionnement, qui atteint désormais près de 2160 hectares engagés, mais 2020 a vu également croître les apports en raisins certifiés mais aussi issus de terroirs Grands et Premiers Crus.

La construction de la stratégie de déploiement de la Maison Henri Abelé s'est quant à elle poursuivie avec détermination. Après deux ans de préparation, la renaissance de la cinquième plus ancienne Maison de négoce rémoise est en marche, rebaptisée **Abelé 1757**.

Son positionnement international ultra premium a été confirmé. Le nouveau Chef de Caves, Etienne Eteneau, a pris ses fonctions le 1^{er} juin 2021. Il inscrit un style nouveau à des vins maîtrisés depuis la vendange 2018.

« **A l'issue de cette tempête aussi soudaine que violente, nous avons sauvé les grands équilibres économiques,** rappelle Véronique Blin, Présidente de l'Union. **Ils nous**

permettent de persévérer dans la mécanique de solidarité et de mutualisation des risques en écrétant les effets les plus perturbants d'une crise sans précédent. »

Le calendrier de fusion entre le CV-CNF et la Coopérative Régionale des Vins de Champagne – Champagne Castelnau (CRVC) se précise et un Traité de Fusion sera soumis au vote en AGE en Janvier 2022.

La consolidation du Groupe coopératif se poursuit avec la ferme intention de préparer ensemble, avec le Vignoble, la Champagne de demain.



A propos du Centre Viticole-Champagne Nicolas Feuillatte

L'histoire du Centre Viticole - Champagne Nicolas Feuillatte (CV-CNF) débute en 1972. A l'origine, il est créé suite à la récolte 1970 pléthorique comme un lieu de stockage de vins clairs rassemblant compétences humaines et techniques de haut vol. Puis vont se croiser la trajectoire de deux hommes qui va changer le destin de cette aventure coopérative : celle d'Henri Macquart, premier Président du Centre Viticole de la Champagne et celle de Nicolas Feuillatte, homme d'affaires audacieux créateur de la maison éponyme qui la cédera au CV-CNF en 1986.

Devenue marque leader en France et troisième opérateur mondial en volumes, l'Union de coopératives du CV-CNF puise ce succès dans un pacte solidaire unique reposant sur l'animation d'une communauté de 5000 vignerons et de 72 coopératives assurant des approvisionnements de qualité venant de tous les terroirs de l'Appellation et toute une palette de services. Représentant un CA de 212 M€ en 2019 généré par une équipe de 250 personnes, la relation avec l'adhérent est au cœur d'un modèle de développement qui permet de commercialiser sur les cinq continents les récoltes de chaque apporteur. Nicolas Feuillatte est positionné au cœur du marché exécutant une promesse de « luxe accessible » avec deux gammes de cuvées adressant chaque typologie de distribution, le libre accès (grande distribution, proximité, Drive...) ou le conseil (cavistes, sommeliers, influenceurs...). Par croissance externe, le CV-CNF acquiert en 2019 et relance l'une des plus anciennes maisons rémoises, Champagne Henri Abelé, afin de poursuivre son objectif de Premiumisation.

CONTACTS PRESSE

Centre Viticole – Champagne Nicolas Feuillatte

Anne-Laure Domenichini – Champagne Nicolas Feuillatte
06 43 18 31 30 - a.domenichini@feuillatte.com

Valérie Kéréver – Agence OZCO
06 86 90 78 71 - valerie.kerever@ozco.eu